



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2025.

PV N. 06

PRESENTS : M. Marc GIRAUD (Président)

M. Marc LATOUR - M. Stéphane PEDENON

EXCUSE : M. Alain LASCAUX

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de notifications officielles aux clubs. Elles sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District de la Haute-Vienne dans les conditions de délai – 7 jours à partir du lendemain de la notification du présent procès-verbal – et conformément aux dispositions de l'article 30 des RG de la LFNA dans le cadre des articles 188 et 190 des RG de la FFF.

La commission a procédé, suite aux dernières décisions rendues par la CR d'Appel et après des repêchages consécutifs à des renoncements d'engagements ou à des engagements dans un autre niveau, à la constitution des poules Départementales séniors masculines qui seront transmises aux clubs, sous réserve d'autres procédures à venir et de la validation lors du prochain Comité de Direction du District.

DEPARTEMENTAL 2

Match N. 53911545, journée 03, poule A, AS ST JUNIEN (2) – LIMOGES CAPO (1)

Prévu initialement le 05/10/2025 à 15h00 **se jouera le même jour à 13h00 sur le terrain synthétique au stade du Chalet à ST JUNIEN.**

Match N. 53916783, journée 01, poule B, SA LE PALAIS SUR VIENNE (1) – CS FEYTIAT (3)

Suite à la décision de la Commission Litiges et Contentieux du 10 Septembre 2025 donnant match à rejouer, la Commission Compétitions Séniors fixe ce match à une date ultérieure.

Match N. 53916793, journée 03, poule B, SA LE PALAIS SUR VIENNE (1) – FC DEUX VALLEES (1)

Prévu initialement le 04/10/2025 à 19h00 au stade Raymond Claveyrollas **se jouera le 05/10/2025 à 15h00 sur le même stade.**

Match N. 53916804, journée 04, poule B, FOOT SUD 87 (1) – FC ST BRICE SUR VIENNE (1)

Prévu initialement le 19/10/2025 à 15h00 **au stade Yves DESROCHE à PIERRE-BUFFIERE se jouera le même jour à 15h00 au stade JEAN ABELLO à SAILLAT (suite inversion de la rencontre et travaux sur le stade de ST BRICE).**



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Match N. 53916816, journée 06, poule B, SA LE PALAIS SUR VIENNE (1) – FC ST BRICE SUR VIENNE (1)
Prévu initialement le 01/11/2025 à 19h00 au stade Raymond CLAVEYROLLAS se jouera à une date ultérieure suite au mail de ST BRICE SUR VIENNE.

DEPARTEMENTAL 3

Match N. 53911943, journée 03, poule A, LA JOCHERE ST MAURICE (1) – ST GEORGES LANDES (1)

Prévu initialement le 05/10/2025 à 15h00 au stade municipal à LA JONCHERE se jouera le même jour à 15h00 au stade municipal de ST GEORGES LES LANDES. (suite inversion de la rencontre).

Match N. 53916950, journée 06, poule B, FC ST PRIEST SOUS AIXE (1) – FC ST BRICE SUR VIENNE (2)

Prévu initialement le 02/11/2025 à 15h00 au stade Albert ROZAN se jouera à une date ultérieure suite au mail de ST BRICE SUR VIENNE.

Match N. 53912254, journée 02, poule C, ASA BOSMIE CHARROUX (1) – US CHATEAUNEUF NEUVIC (1)

Le club de BOSMIE CHARROUX sera débité de la somme de 20 € pour feuille de match non informatisée.

Match N. 53912257, journée 03, poule C, US CHATEAUNEUF NEUVIC (1) – RS ST PRIEST TAURION (1)

Prévu initialement le 05/10/2025 à 15h00 au stade municipal de NEUVIC ENTIER se jouera le 04/10/2025 à 19h00 sur le même stade.

Match N. 53912400, journée 04, poule D, FOOT SUD 87 (2) – LIMOGES VIGENAL (2)

Prévu initialement le 19/10/2025 à 13h00 au stade Yves DESROCHE se jouera le même jour à 15h00 au stade du VIGENAL à LIMOGES (suite inversion de la rencontre).

DEPARTEMENTAL 4

Match N. 53917143, journée 02, poule B, JS LIMOGES LAFARGE (3) – SC VERNEUIL SUR VIENNE (3)

Le club de LIMOGES LAFARGE sera débité de la somme de 20 € pour feuille de match non informatisée.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

DEPARTEMENTAL 5

Match N. 54195840, journée 06, poule A, FC ST BRICE SUR VIENNE (3) – AS ST JOUVENT (3)

Prévu initialement le 02/11/2025 à 15h00 au stade Jean BARRATAUD se jouera à une date ultérieure suite au mail de ST BRICE SUR VIENNE.

Match N. 54196435, journée 01, poule B, LIMOGES ALOUETTE FC RG (3) – SC SEREILHAC (2)

Prévu initialement le 07/09/2025 à 15h00 au stade de LAUZETTE se jouera le 28/09/2025 à 15h00 sur le même stade.

Match N. 54196438, journée 02, poule B, SC SEREILHAC (2) – ESP LA GENEYTOUSE USAE (3)

Le club de SEREILHAC sera débité de la somme de 20 € pour FEUILLE de MATCH NON INFORMATISEE.

CHALLENGE DES RESERVES ANDRE ZABALETTA

Match N. 54712719, journée 01, poule A, ES NIEUL ST GENCE (2) – AS AIXE NSUR VIENNE (2)

Prévu initialement le 28/09/2025 à 15h00 au stade Michel Moreau à Nieul se jouera le même jour à la même heure au stade municipal de ST GENCE.

Match N. 54712737, journée 01, poule B, US COUZEIX CHAPTELAT (3) – FOOT SUD 87 (2)

Prévu initialement le 28/09/2025 à 15h00 au stade René LAFARGE à COUZEIX se jouera le même jour à la même heure au stade Adrien LACORRE de COUZEIX.

Match N. 54712808, journée 01, poule E, SA LE PALAIS SUR VIENNE (2) – AS ST JUNIEN (2)

Prévu initialement le 27/09/2025 à 19h00 au stade Raymond Claveyrollas se jouera le 28/09/2025 à 15h00 sur le même stade.

Match N. 54712827, journée 01, poule F, FC PAYS AREDIEN (2) – SC VERNEUIL SUR VIENNE (2)

Prévu initialement le 28/09/2025 à 15h00 au stade Jeannot GUILLOT à LADIGNAC se jouera le 27/09/2025 à 20h00 au stade Marcel de LABORDERIE à ST YRIEIX LA PERCHE.

Match N. 54772397, journée 02, poule N, FC ST MARTIN TERRESSUS (2) – AFP (2)

Prévu initialement le 12/10/2025 à 15h00 au stade du BREUIL à ST MARTIN TERRESSUS se jouera le 28/09/2025 à 15h00 sur le même stade.



**POLE COMPETITIONS
PROCES – VERBAL
COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS**

Match N. 54772395, journée 01, poule N, AFP (2) / CONDAT SUR VIENNE USA 2
Prévu initialement le 28/9/2025 à 15h00 est remis à une date ultérieure.

Match N. 54713101, journée 03, poule O, ES LA CROISILLE LINARDS (2) – US LA ROCHE L'ABEILLE (2)
Prévu initialement le 16/11/2025 à 15h00 au stade municipal de Linards **se jouera le même jour à la même heure au stade Jean CHASSAGNE à LA CROISILLE SUR BRIANCE.**

Suite au mail du club de ST VICTURNIEN déclarant forfait général en CHALLENGE DES RESERVES, celui-ci sera débité de la somme de 70 euros pour son forfait général. Les équipes devant rencontrer ce club seront exemptes aux dates prévues au calendrier.

Suite au mail du club de ST BRICE SUR VIENNE déclarant forfait général en CHALLENGE DES RESERVES, celui-ci sera débité de la somme de 70 euros pour son forfait général. Les équipes devant rencontrer ce club seront exemptes aux dates prévues au calendrier.

Le Président,

Marc GIRAUD

Le Secrétaire de séance,

Stéphane PEDENON

Procès-verbal validé par Christian PARTHONNAUD, Vice-Président